

consonne, ou simplement de son voisinage, il se développe en roman (c'est-à-dire dans les langues issues du latin) un *i* qui n'existait pas dans le type primitif. Dans *cuire*, de *cocere*, par exemple, *i* est un yotte. Dans *doyen*, de *decanus*, *y* est aussi un yotte¹. Dans *aigle*, d'*aquila*, *main*, de *manus*, il s'est développé un yotte qui a subsisté tant que la diphtongue s'est prononcée, et qui n'est plus aujourd'hui qu'à l'état graphique.

Ceci compris, je pense que nous pouvons passer aux

VOYELLES LATINES

Ces voyelles, comme on sait, sont A, E, I, O, U.

Dans le latin classique, chacune de ces voyelles se divisait en longue et en brève.

Il est à croire que A long et A bref se sont confondus dans le latin populaire, car, dans leur passage aux langues romanes, *a* bref et *a* long ne se comportent pas de façon différente. On doit donc leur attribuer le même son A.

E bref avait le son de È français.

E long et I bref se prononçaient tous les deux É. Nous appellerons cet É, *é fermé*.

I long se prononçait I.

O long et U bref se prononçaient tous les deux O, on suppose comme dans *côte*. Nous appellerons cet O, *ó fermé*, quoique ce ne soit pas l'*o* fermé des grammairiens.

O bref se prononçait probablement comme O dans *cotte*.

U long avait le son OU. Le son de *u* français n'existait pas. C'est un son d'origine celtique.

¹ On pourrait même dire qu'il y en a deux à Paris. Dans *decanus*, *dec* a donné *doi*, où *i* est un yotte venu de *c*. *Anus* a donné *ain*, puis *en*; d'où *decanus* = *doi-en*. Puis, comme *doi-en* n'était pas facile à « affranchir », on a ajouté un second yotte: *doi-yen*, que nous autres bons Lyonnais avons réduit à *do-yen*, où il n'y a plus qu'un yotte.